

**République Française**  
**Arrondissement de NEUFCHATEAU**  
**Département des Vosges**  
**COMMUNE DE DARNEY**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 23 novembre 2017**

Etaient présents : M. Yves DESVERNES - M. Laurent ROUSSELOT –M.  
Pascal FERRARD - Mme Petra LAURAIN - M. Jean Marc  
BOUSCHBACHER - Mme Agnès JEANMICHEL - M. Régis  
BELGERI - Mme Sylvie PALUMBO - Mme Nicole  
DELAVILLE - M. Thibault HEINTZ

Absents - Excusés : Mme Christine BOUYER  
M. Jean-Claude HATIER  
Mme Thérèse LALOGÉ  
Mme Annette RODIER pourvoir à M. Jean Marc  
BOUSCHBACHER  
Mme Marlène. CLEMENT

Date de la convocation : 17 novembre 2017  
-----

Début du conseil : 20 h 35

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance  
Approbation du dernier procès-verbal

1 - Conventions de mise à disposition : Mairie / Communauté de  
Communes :

- des locaux affectés à la compétence scolaire
- du personnel administratif et technique

2 – Instruction des autorisations d’urbanisme

3 - Service civique en milieu rural : affiliation à la F.O.L 88

4 - Syndicat d’Electrification : rénovation du réseau d’éclairage public « le  
Hébain »

5 - VOSGELIS : rénovation du réseau d’éclairage public quartier le Héban

• convention de travaux

• convention de prestation « exploitation et entretien du réseau »

6 - Création station épuration : marché public de maîtrise d’œuvre

7 - Vente de ferraille

8 - I.N.S.E.E – recensement de la population : recrutement des agents  
recenseurs

- Informations et questions diverses

**DÉSIGNATION D’UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

En vertu de l’article L 2541-6 du Code Général des Collectivités  
Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de  
chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

**APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU**

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du 20 octobre  
2017 Monsieur le Maire demande si des conseillers ont des remarques  
particulières à formuler.

Aucune observation n’étant formulée, le procès-verbal est approuvé à  
l’unanimité.

**1 - CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION MAIRIE/COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES LOCAUX AFFECTÉS À LA COMPÉTENCE SCOLAIRE ET DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE**

*(délibérations n° 2017.11.23.01 et n° 2017.11.23.01-2)*

Monsieur le Maire signale que suite à la compétence scolaire reprise par la Communauté de Communes, il y a lieu d'établir plusieurs conventions concernant :

- La mise à disposition, à titre gratuit dans leur état actuel, des bâtiments et terrains scolaires propriété de la commune. Il précise que les charges de fonctionnement (eau et électricité) sont à sa charge sauf pour la salle A. Poirot où des sous-compteurs seront installés puisque celle-ci reste à notre convenance. Les consommations seront ainsi remboursées sur relevé.
- La mise à disposition du personnel technique lors de leurs interventions (espaces verts, petit travaux etc.). Le temps passé sera facturé.

Après délibération, le Conseil, à l'unanimité, donne son accord pour ces deux conventions.

**2 - INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME** *(délibération n° 2017.11.23/02)*

Monsieur DESVERNES explique qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 les services de l'état n'instruiront plus les autorisations d'urbanisme des communes disposant d'un PLU, d'une carte communale ou d'un POS caduc.

Darney ainsi que 21 autres communes du secteur sont concernées. Il faut donc choisir un centre instructeur. Plusieurs solutions sont envisagées (hormis La COM COM Côté Sud Ouest qui n'est pas en mesure actuellement d'assurer ce service du fait que toutes ses communes n'entrent pas dans ce dispositif) : se rapprocher de l'ATD (Agence Technique Départementale) qui a créé un nouveau service ou auprès d'un organisme privé.

Après avoir comparé les différents tarifs proposés, les Membres du Conseil à l'unanimité, retiennent l'offre de l'ATD.

**3 - SERVICE CIVIQUE EN MILIEU RURAL : affiliation à la F.O.L.88** *(délibération) n°20417.11.23/03)*

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du projet service civique en milieu rural des indemnités sont versés aux jeunes par la ligue de l'enseignement des Vosges et qu'il y a lieu d'adhérer à la Fédération des Œuvres Laïques pour un montant de 155,00 €/an.

Il précise que Mademoiselle Océane GERARD effectue ce service à la commune. Elle sera bientôt accompagnée de Mademoiselle Angélique RENARD.

A l'unanimité, le Conseil, décide d'adhérer à la FOL.

**4 - SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION : rénovation du réseau d'éclairage public « le Hébain »**

**5 - VOSGELIS : rénovation du réseau d'éclairage public quartier le Hébain**

*(délibérations N° 2017.11/23/04 et n° 2017.11.23/05)*

Monsieur DESVERNES explique que les travaux seront effectués par le Syndicat Mixte Départemental pour le projet du réseau d'éclairage public au quartier HLM le Hébain. Les montants s'élèvent à 29.173,00 € HT dont la participation de la commune sera de 19.545.91 € en tenant compte de la subvention du Conseil Départemental.

Comme le SMDEV ne connaît qu'un interlocuteur (la commune) il y a lieu de passer une convention avec VOSGELIS pour le remboursement du montant leur incombant.

Après explications, le Conseil, décide à l'unanimité d'accepter le projet d'éclairage public et de passer convention.

## **6 – CRÉATION STATION ÉPURATION : marché public de maîtrise d'œuvre** (délibération n° 2017.11.23/06)

Monsieur le maire signale que la commission municipale travaux s'est réunie pour le choix de maîtrise d'œuvre concernant le projet de travaux d'assainissement 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tranches et création d'une station d'épuration.

Après analyse par l'ATDV Assistant à Maîtrise d'Ouvrage de la Commune des quatre offres reçues dans les délais, c'est EVI d'Épinal qui est retenu.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil, à l'unanimité, confirment le choix ci-dessus, et décident de solliciter les subventions auprès du Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau.

## **7 – VENTE DE FERRAILLE** (délibération n° 2017.11.23/07)

Un grand coup de balai a été effectué à l'atelier plomberie. Plusieurs voyages ont été nécessaires pour véhiculer 1 tonne 3 de ferraille vendue à la SARL RECUPFER de BLEURVILLE pour un montant de 134,00 €.

A l'unanimité, le Conseil entérine la vente ci-dessus.

## **8 - I.N.S.E.E – recensement de la population : recrutement des agents recenseurs** (délibération n° 2017.11.23/08)

Du 18 janvier au 17 février 2018 aura lieu le recensement de la population darnéenne. Deux agents recenseurs doivent être recrutés. Messieurs DICHE Jean-Marie et GAERTNER Marcel sont proposés.

Monsieur Régis BELGERI sera le coordonnateur et Mesdames DELAVILLE Nicole et GERMAIN Nathalie les coordonnatrices suppléantes.

Une nouveauté : possibilité de se recenser sur le site internet prévu à cet effet dès le 18 janvier.

Les agents recenseurs seront rémunérés suivant les textes en vigueur.

A l'unanimité, les Membres du Conseil valident cette proposition.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- ENEDIS (nouveau nom d'ERDF) va procéder, par survol en hélicoptère, à la vérification du réseau électrique aérien de 2000 volts entre le 29 novembre et le 15 décembre.
- En réponse à la question posée par Monsieur Laurent ROUSSELOT lors du conseil du 21 juillet, Il n'y a pas d'interdiction à ce qu'un hélicoptère atterrisse sur le stade, c'est le pilote qui décide de se poser ou pas à cet endroit.
- Une bonne nouvelle : une subvention de 22.000 € nous est attribuée sur proposition de Monsieur le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale suite à l'accueil des demandeurs d'asile sur la commune.
- Le Conseil est invité à la traditionnelle Sainte Barbe qui se déroulera le 9 décembre prochain au Centre de Secours à 17 h.
- L'observatoire Départemental de Sécurité Routière peut installer pour une durée d'un mois, des radars pédagogiques sur les communes et ce dans le cadre du Plan départemental d'Action de Sécurité Routière. Un essai a déjà été effectué. A ce sujet, un devis va être demandé pour deux radars qui seront installés sur le domaine communal afin de les prévoir dans le budget 2018.
- Courrier émanant de la Gendarmerie Nationale indiquant la mise en place au sein des gendarmeries des Vosges, à compter du 6 novembre, d'un dispositif d'amélioration du contact avec la population (DAC) avec désignation d'un référent : c'est l'Adjudant

Sébastien LALLEMAND et l'Adjudant Daniel LAURENT, (suppléant) qui sont en charge de notre commune.

- La commune a présenté sa candidature à l'appel à projet lancé par l'État sur un dispositif de revitalisation des bourgs-centres. Trois communes candidates seront sélectionnées sur le Département pour participer à ce programme.
- Concernant la prolifération des chats harets, la question est soulevée : possibilité de stérilisation puis retour dans les quartiers concernés. Malheureusement ces interventions ne sont pas gratuites, il faudra donc déterminer un montant pour ces interventions.
- Coupure de l'éclairage des rues la nuit : une économie estimée à 20/30 %. Reste à déterminer les endroits stratégiques qui resteront allumés. A y réfléchir.
- Les travaux d'isolation du local incendie Barbeline sont résolus.
- Un photocopieur ainsi que trois imprimantes laser seront installés le mardi 28 novembre à l'accueil et dans les différents bureaux : contrat de location (environ 420 €/trim) avec la Société MINOLTA.
- Les travaux de la rue Jules Ferry sont en grande partie terminés.
- Le remplacement du chauffage de la salle des fêtes est opérationnel.
- L'agencement du bureau accueil est achevé.
- Réfection du mur square Jeanne d'Arc par ACTISOV en cours.
- Château : en attente de la subvention de la Région (23 705 €). Une visite des cachots par les élèves des CM1/CM2 a été organisée pour un projet avec la fondation du Patrimoine.
- Suite à la demande de Monsieur Pascal FERRARD lors du dernier conseil, le nouveau parking aménagé rue Jules Ferry sera dénommé "Parking LAGARDE".

**Dates :**

- Samedi 25 novembre : arbre de Noël EHPAD ;
- Dimanche 3 décembre : repas de l'âge d'or ;
- Vendredi 8 décembre : marché de Noël : 9 h à 17 h champ de foire puis défilé de la saint Nicolas après les classes et Téléthon ;
- Samedi 9 décembre : marche du Téléthon : de 14 h jusqu'à 20 h : les 6 heures de Darney par l'Association Familiale ;
- Dimanche 10 décembre : 10 h à 12 h : gymnase tournoi de Badminton par la MPT au profit du téléthon ;
- Vendredi 15 décembre : fête de Noël EFFEUILLY.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

Darney, 23 novembre 2017

Le Maire,

Y. DESVERNES

